

Spécial abonnés 5/7 & 7/7 année 2025

Jouez au Golf des Boucles de Seine en bénéficiant de tous les avantages d'une adhésion à l'AS
Golf des Boucles de Seine MANTES EN YVELINES



Les Abonnés 7/7 ou 5/7, du parcours du Golf Public des Boucles de Seine peuvent devenir membres de l'A.S. du golf * en s'acquittant :
d'une cotisation annuelle de 55€ et de la licence FFG à 61 € pour l'année 2025.

Le certificat médical est obligatoire pour participer à toute compétition comptant pour la gestion de l'index (voir dispositions de la FFGOLF)

Membres de l'A.S. Golf des Boucles de Seine, vous êtes informés régulièrement des activités de l'Association Sportive et de tous les avantages et opportunités qui vous sont offerts.

Nom : Prénom:.....
Adresse :.....
Code postal : Ville :.....
Date de naissance :/...../.....
N° Licence FFG : Index :
Téléphone : Mobile :
@mail :
Nous autorisez-vous à publier votre photo sur tous documents afférents au Golf ? OUI NON

Merci de retourner ce bulletin sous enveloppe dûment complété accompagné de votre règlement
à l'adresse suivante :

Golf des Boucles de Seine - Trésorier de l'A.S.
Route de Mousseaux 78840 MOISSON

Je prends la licence FFG 2025	61 €	
Je prends la cotisation annuelle AS	55 €	
Je règle par chèque à l'ordre de l'AS Golf des Boucles de Seine la somme de :		€
Je règle par virement ce jour sur le compte de l'ASBDS la somme de :		€
IBAN FR76 1027 8063 8100 0208 6240 102 BIC CMCIFR2A		

Date :

Signature :

Association Sportive du Golf des Boucles de Seine de Mantes en Yvelines
N°APS 78-1287

*Le règlement intérieur de l'Association est consultable sur le site ASBDS.com ou sur le
panneau d'affichage à l'accueil du golf des Boucles de Seine.